

l'an IV et le 2i pluviôse de cette année, ils ordonnèrent « à l'archiviste de procéder à la destruction de tous les « papiers *entachés de féodalité*. » Cette stupide exécution eut lieu le 24 pluviôse et un nombre énorme de titres des plus précieux pour l'histoire de la ville de Lyon, furent livrés aux flammes, au nom de la *Raison* et de la *Liberté*. La *Raison* avait alors son temple à Saint-Jean, mais avait déserté les cervelles des gouvernants, et la *Liberté* se manifestait aux Lyonnais par la guillotine... en permanence... et les massacres en masse aux Brotteaux.

La copie du Cartulaire de Lyon est due à un bourgeois de Lyon, *Etienne de Villeneuve* ; il entreprit « pour amour dou commun, sans rémunération », en 1336, de faire transcrire, dans un registre en parchemin, les privilèges et franchises octroyés à la commune par les papes, les rois de France et les archevêques de la ville. Achevé dans l'espace de dix-huit mois, dit M. Eolle, à qui nous empruntons ces détails, ce travail fut repris et continué jusqu'en 1480, par d'autres compilateurs. Tous les actes de ce célèbre cartulaire « sont signés par deux notaires « qui les ont vidimés et collationnés aux originaux, ainsi « qu'ils le déclarent au commencement dudit (premier) « volume. »

Telles étaient, à peu près, les bibliothèques particulières dont Lyon était fier, avant 1789.

Il me reste à parler maintenant de la bibliothèque publique de la ville et d'une autre bibliothèque publique qui exista momentanément à Lyon avant 1789. Le Consulat, toujours si vivement préoccupé des besoins et des intérêts de la ville, jugea sans doute, en 1731, que la grande bibliothèque du collège de la Trinité ne satisfaisait pas à tous les besoins ; il eut alors la pensée de créer une bibliothèque *publique* plus usuelle et le 22 mai 1731 il la